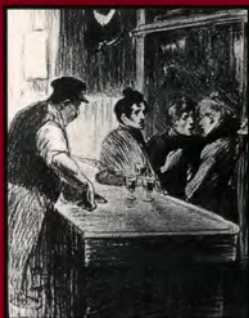


Luc Bihl-Willette

DES TAVERNES AUX BISTROTS

UNE HISTOIRE DES CAFÉS



L'Age d'Homme

Taverne, cabaret, troquet, cafété, plus de trente noms pour ce lieu si typiquement français : le bistrot. Un lieu qui n'a cessé de changer au cours des siècles, se déplaçant avec la ville, inventant des boissons nouvelles, attirant des clients toujours différents. Café de luxe ou café littéraire, troquet de quartier, bastringue de banlieue, café de village.

Depuis dix siècles, tous les pouvoirs se sont inquiétés de ces lieux où les hommes et les femmes se retrouvent et parlent. Des centaines de lois sont intervenues pour les réglementer, les tenir en laisse, les contrôler. Un code spécial les régit.

Et pourtant le café est un lieu bien particulier. Un lieu où l'on boit, bien sûr (mais de moins en moins d'alcool), un lieu bruyant, dangereux parfois. Mais aussi, un lieu où l'on se rencontre, où l'on parle, où l'on joue, un lieu de distraction, un lieu de travail, un lieu de culture en fin de compte.

Et si ce lieu disparaissait ? Il ferme chaque jour, en France, plus de dix cafés. Dans quelques dizaines d'années, nous n'aurons plus, à ce rythme, que des distributeurs automatiques, et la France ne sera plus la même.

Le café ? Une histoire à connaître, un lieu à sauver.

CHAPITRE IV

LE BONNET ROUGE AU CAFÉ (1789- 1795)

Montesquieu n'avait pas tort. C'est en partie dans les cafés et les cabarets, tant à Paris que dans les provinces, que la Révolution a mûri. Le 13 juillet 1789, ce sont les clients du *Café de Foy*, du *Café de Chartres*, du *Café Mécanique*, que Camille Desmoulins harangue au Palais-Royal. Et c'est grâce à la terrasse du *Café de Foy* autorisée par le duc d'Orléans, sensible aux charmes d'une belle limonadière, que le jeune journaliste pourra entraîner la foule qui, quelques heures plus tard, s'emparera de la Bastille. Au même moment, le peuple du faubourg Saint-Marceau et du faubourg Saint-Antoine met le feu à ce « mur murant Paris qui rend Paris murmurant », c'est-à-dire aux barrières d'octroi et l'on trouve à la tête du mouvement de nombreux cabaretiers (les premiers intéressés, bien sûr), notamment un certain Caille de *La nouvelle France*. D'ailleurs il semblerait, selon J. Nicolas, que le mouvement ait été organisé par les cabaretiers eux-mêmes. Dès les 11 et 12 juillet 1789 plusieurs marchands de vins de Montmartre, Bellevue et Charonne auraient constitué une sorte de syndicat dont la charte dite acte d'union, passée devant notaire, avait pour but de s'opposer à la ferme générale.

Les deux éléments issus des cafés du Palais-Royal et des cabarets des faubourgs se réuniront par la suite : le peuple des faubourgs venu des cabarets, la bourgeoisie issue des cafés.

Ce qui n'était encore qu'embryonnaire dans les dernières années de l'Ancien Régime devient une réalité qui pèse lourdement sur la vie sociale et publique : le café, le cabaret sont de véritables centres d'agitation. Tout le monde s'y retrouve et discute politique, c'est là que les esprits s'échauffent, que les idées jaillissent, se confrontent, s'affrontent.

Le voyageur britannique Arthur Young constate le fait au Palais-Royal et s'en étonne :

« Mais les cafés du Palais-Royal présentent un autre spectacle encore plus singulier et étonnant. Non seulement l'intérieur est comble, mais la foule se presse aux portes et aux fenêtres et écoute à gorge déployée (sic) certains orateurs qui, montés sur des tables ou des chaises, ont chacun leur petit auditoire. On ne peut imaginer l'avidité avec laquelle on les écoute ni le tonnerre d'applaudissements qu'ils reçoivent pour toute expression hardie ou violente contre le gouvernement.

Je suis ébahi que le ministre souffre de tels foyers de sédition et de révolte, propageant à toute heure dans le peuple des principes qu'il leur faudra bientôt combattre avec vigueur ».

Ce qui est vrai du Palais-Royal et de ses cafés l'est tout autant des cabarets des faubourgs pour le peuple. Étudiant la foule révolutionnaire, Rude note :

« Le cabaret a pu figurer comme moyen très efficace de la propagation des idées révolutionnaires. Non seulement les marchands de vins constituent un groupe révolutionnaire particulièrement constant — ils sont nombreux à la Bastille —, mais les débits sont le rendez-vous habituel du menu peuple des faubourgs et des marchés. Le dimanche et le lundi il y a affluence hors des barrières dans les cabarets populaires de la Courtille, des Percherons, de la Nouvelle France. Ils deviennent ainsi des foyers de nouvelles et de rumeurs ».

De plus, ce qui était avant 1789 l'apanage de quelques grands cafés se répand partout : le journal. La majorité des cafés et même des cabarets, à Paris comme en province, s'abonne à un journal que les clients lisent, souvent à haute voix, surtout dans les quartiers populaires où tous les consommateurs ne savent pas lire, et commentent. Ainsi on a constaté que sur 345 abonnés du *Tribun du peuple*, le journal de Babeuf, il y avait 10 cabaretiers. L'abonnement est parfois souscrit par les clients de l'établissement, comme celui établi au nom des « Citoyens réunis au café des Amis de la patrie ».

La Province, sauf les grandes villes, est nettement en retard sur ce plan. On a du mal à trouver des journaux dans les petites villes, comme le constate Arthur Young à Moulins.

« Pour lire les journaux je suis allé au café de Madame Bourgeois, le meilleur de la ville. J'y trouvais vingt tables à la disposition des buveurs mais pour ce qui est d'un journal, j'aurais pu tout aussi bien demander un éléphant. Voilà bien un exemple de l'état arriéré, de l'ignorance et de la pauvreté de la nation ».

Peut-être, si notre voyageur était allé, non dans le meilleur café de la ville, mais dans un cabaret plus populaire, aurait-il trouvé un exemplaire collectif du *Père Duchêne* ? Car Hébert, lui, connaît l'importance des cabarets et le *Père Duchêne*, n'hésite pas à les fréquenter, comme il le proclame dans son numéro 351 :

« Après avoir chanté à pleine gueule les hymnes en l'honneur de la liberté, tout joyeux, je m'acheminai, le soir, avec quelques bons enfants pour aller à Vêpres à cette chère Courtille... »

Et le *Père Duchêne* est suivi. Un rapport de police constate : « *Les rues de la Courtille regorgeaient d'un peuple joyeux et proprement vêtu. Partout l'on entendait le bruit de la danse et des instruments. C'est en chantant la Carmagnole que le peuple soutient son commun espoir* ».

Un modeste employé parisien nous a laissé son Journal de l'époque. Il ne se borne pas à y noter les grandes journées révolutionnaires, mais il y rapporte également les petits faits de sa vie quotidienne. Mal logé, comme la plupart de ses contemporains, mal chauffé surtout, le café et le cabaret sont ses refuges habituels et il y passe des heures chaque jour, comme des milliers d'autres Parisiens. Tirant l'enseignement de ce journal, M. Soboul constate : « *Les réunions entre amis, les conversations au cabaret, les soirées au café, les dîners à l'auberge étaient fréquents ; on y parlait politique, on y chantait des hymnes patriotiques* ».

Les frères Concourt sont d'accord pour constater cette continuité du succès des établissements pré-révolutionnaires :

« *La Courtille et Belleville, écrivent-ils, ont toujours des petits verres pour les ripailles et des bosquets pour les danses. La Révolution n'a rien ruiné par là et le peuple et la joie s'y donnent rendez-vous comme jadis. On y chante, on y saute, on y lève le coude, on y embrasse. La Courtille, c'était en 1793, un Tivoli populaire. Des filles en ceinture tricolore, un bouquet entre les deux seins, minaudent avec des soldats qui les lutinaient de près. Les danseuses... faisaient voltiger leurs jupes rosées, bleues ou blanches* ».

C'est également aux limites de la ville qu'un établissement champêtre commence à connaître un succès qu'il conservera tout au long au XIX^e siècle. Sur le futur Boulevard du Montparnasse, à quelques pas du Quartier latin, *La grande Chaumière* attire les étudiants dans un jardin riant et ombragé.

« *Un goûter champêtre chez le citoyen Ettinghausen, vins, fruits et liqueurs. C'est une fête qu'on se promet une décade d'avance. La Chaumière, de cent pieds, est trop petite pour le monde accouru... De vide bouteilles des patriotes, cette Grande Chaumière devient un cabaret célèbre dans tout Paris* » concluent les frères Concourt avec quelque exagération.

Parfois même un cabaret populaire s'est installé dans un hôtel de la noblesse dont les propriétaires ont émigré. C'est le cas, en plein Paris, du *Café de Venus* qui a ouvert dans l'ancien hôtel de Noailles. Cette fois les frères Concourt s'indignent. Cette irruption de consommateurs qui sentent mauvais au milieu de lambris à huit quartiers de noblesse a de quoi choquer nos esthètes :

« *Sous une huile de Lancret, écrivent-ils, à la lueur de lampions fumants, des garçons bouchers dansent avec des filles en bonnets ronds. Le café de Venus ! Un salon de papier peint aux rideaux de siamoise à carreaux où les clerks de procureurs sur les tables boiteuses des Percherons prennent des glaces avec des cuillères d'étain* ».

Quelques années plus tôt, Marie-Antoinette ou Madame de Genlis allaient à *La Grande Pinte* chez Ramponeau. C'était touchant, à peine un peu scabreux. Mais des clerks de procureurs dégustant des glaces à l'hôtel de Noailles, quelle horreur ! Et avec des cuillères en étain, mon Dieu, quel manque de goût !

Le mouvement amorcé à Paris, à Lyon, à Bordeaux, dans les années 1750, se poursuit dans tout le pays pendant la période révolutionnaire.

Les cafés ouvrent dans toute la France, à commencer par le célèbre café d'Aix-en-Provence, *Les deux garçons*, inauguré en 1792¹, et deviennent le lieu de rendez-vous du quartier ou de la ville, le lieu où l'on délibère avant de rendre à l'assemblée de section, où l'on commente les nouvelles politiques, le lieu de sociabilité par excellence.

C'est même parfois dans les cafés que naissent les journaux révolutionnaires, tel le *Journal des sans-culottes*, préparé par un groupe de militants dans un café de la rue de la Bûcherie, à l'enseigne éloquente *Au rendez-vous du peuple libre*.

Et chaque établissement se spécialise, ou plus exactement, est spécialisé par la clientèle qui s'y retrouve et le débit de boissons reçoit une véritable enseigne politique selon ses clients. Le *Café de Chartres* et le *Café de Foy* sont le rendez-vous des royalistes (et non des enragés comme l'affirme Heisé). Mais tout le Palais-Royal ne partage pas ces opinions. Le *Corazza*, situé à quelques mètres, est lui le lieu de rencontre des amis de Robespierre qui y discutent des nuits entières.

Barras, dans ses *Mémoires*, prétend que le jeune Bonaparte s'y rendait pratiquement tous les soirs... et qu'il laissait en souffrance les mémoires des rafraîchissements qu'il y consommait. Également jacobin, le *Café Février*, ouvert en 1784 au Palais-Royal, est l'établissement préféré de Le Pelletier de Saint-Fargeau et c'est là qu'il sera assassiné par un garde du corps, le 20 janvier 1793, pour venger l'exécution de Louis XVI. C'est toujours au Palais-Royal, au *Café de Valois*, que se retrouvent les Feuillants. Ainsi, d'une galerie à l'autre, d'un café à l'autre, toutes les opinions étaient représentées et s'échauffaient les unes contre les autres. Sur la terrasse des Feuillants, aux Tuileries, à quelques pas de là, ce sont les tricoteuses qui ont envahi le *Café Payen*. *Le chat qui pelote*, rue Vieille du Temple, est le rendez-vous d'un certain nombre de députés montagnards malgré sa mauvaise réputation :

Delmas, Cambon, Debray, Delacroix s'y retrouvaient presque chaque soir.

Sur la rive gauche, le *Procope* tient son rang. Il est désormais tenu par un certain Zoppi qui est un ami personnel de Marat et en 1789 il est fréquenté par Marat lui-même mais également, Hébert, Robespierre et les dantonistes Fabre d'Églantine, Legendre et Danton. C'est au *Procope*, dit-on que le bonnet rouge aurait été arboré pour la première fois par Ducroquet, l'un des futurs Enragés.

Danton lui s'arrêtait le plus souvent quai de l'École (actuellement quai du Louvre), au *Café du Parnasse*. Le propriétaire, Charpentier, était non seulement cafetier mais également contrôleur des fermes et sa fille, Gabrielle, tenait la caisse de l'établissement. Danton devint de plus en plus assidu et, en pleine révolution, épousa la fille du cafetier, ce qui ne fut pas, d'ailleurs, sans influencer les derniers mois de son activité.

Il convient de faire une place à part à un café, situé rue Neuve Saint-Marc, non pas tant parce qu'il est le rendez-vous de Jacobins bon teint mais en raison de la personnalité de son propriétaire, Chrétien. Celui-ci est l'exemple type du militant révolutionnaire ayant joué un rôle de second plan certes, mais important, tout au long de la Révolution. Âgé de trente ans en 1789, Chrétien est un fervent partisan de la révolution. Ce n'est déjà plus un homme du peuple : il possède un café qui représente un avoir d'une certaine importance. Il sait lire mais écrit encore assez mal.

Militant jacobin de la première heure, il est considéré comme le « meneur » de la section Le Pelletier et l'un des fidèles de l'Incorruptible. Nommé juré au tribunal révolutionnaire en 1793, il sera de tous les grands procès.

Après Thermidor, il continuera de diriger sa section et de proclamer ses opinions tout aussi jacobines, ce qui lui vaudra d'être arrêté en l'an III. Poursuivi devant le tribunal révolutionnaire pour son activité de juré dans ce même tribunal, il est acquitté et reprend aussitôt son activité de cafetier... et de militant.

Il sera, en l'an IV, l'un des membres les plus actifs de la conspiration des Égoux avec Babeuf. Des centaines de limonadiers parisiens qui ont vivement pris parti durant la Révolution, Nicolas Chrétien est le seul qui ait atteint une certaine célébrité.

Le café n'est d'ailleurs pas seulement un lieu de rencontre et de discussion, il est surtout :

« *Le point de départ idéal pour une émeute. En raison de la nature hybride de leur commerce ils sont le trait d'union entre la ville et la campagne, par la clientèle où se mêlent les artisans urbains, les vignérans ruraux, les faubouriens, les voyageurs, les colporteurs, les maquignons et les soldats* ».

C'est effectivement dans un café de la rue Saint-Antoine *Le soleil d'or*, que Santerre, Fournier l'Américain et Westerman auront mis au point la journée du 10 août. Dans un autre genre, c'est au *Franc Pinot*, le toujours présent cabaret de l'île Saint-Louis, que Cécile Renault a conçu son projet d'assassiner Collot d'Herbois et Robespierre.

Mais cafés et cabarets, si l'action publique est devenue, comme pour la plus grande partie du pays, de Paris tout au moins, leur activité principale ne se bornent pas à faire des discours enflammés, lire des journaux, commenter les votes de la Convention ou préparer la prochaine « grande journée ». Les activités traditionnelles s'y poursuivent. On y boit, on y joue, on y rencontre des filles même si le moralisme jacobin a porté un coup à la débauche des dernières années de la royauté, dressant contre la Révolution toute la corporation des prostituées.

Les innovations sont rares. Elles sont pourtant importantes. D'abord et surtout, les cafés vont conquérir la rue. Les cafés du Palais-Royal possédaient déjà des terrasses, mais ils étaient situés dans un lieu clos, le jardin du Palais-Royal. Avec la Révolution, on voit cafés et cabarets s'installer dans la rue, les chaises peupler les trottoirs. Après tout, la rue est bien entrée aux Tuileries. Cette révolution est plus importante qu'on ne le pense. Le café était le prolongement de la rue, il devient la rue elle-même à la seule condition que la largeur de celle-ci le permette, tout en gardant une salle qui est, elle, un refuge contre la rue, les intempéries, le bruit, la foule. Le client peut désormais choisir : la salle ou la rue, le café leur offre les deux. Cette conquête de la révolution explique pourquoi Paris est la seule ville non méditerranéenne à compter aujourd'hui encore autant de terrasses de cafés.

Parallèlement, les cafés poursuivent les inventions « culturelles » pour attirer la clientèle. Le jeu, la musique, les journaux ne suffisent plus. Le *Café Liberté*, rue des Petits-Carreaux, entreprend d'organiser de véritables expositions de peintures dans ses salons. Plus ambitieux encore, un café des boulevards embryonnaires, le *Café Yon* aménage un véritable théâtre avec scène, coulisses, décors.

On y joue des opéras-comiques entiers. Les clients ne payent pas un seul sou pour ces représentations qui ne coûtent que le prix de la consommation : le café-concert est né. Quant au *Procope*, Zoppi y avait créé une véritable bibliothèque à la disposition de ses clients : ceux-ci allaient choisir leur livre et lisaient tout en dégustant leur tasse de café. Et ils revenaient le lendemain et le surlendemain achever leur lecture.

Le plus étonnant est encore que la période révolutionnaire ait aussi peu réglementé les cafés, contrairement à l'Ancien Régime qui ne cessait, depuis plus d'un siècle, de multiplier les textes. Peut-être le législateur révolutionnaire s'est-il rendu compte de la vanité de ces réglementations que nul ne respectait ?

Peut-être surtout a-t-il eu conscience de l'importance de ces établissements dans la création d'une opinion publique qui était l'un de ses plus fermes soutiens.

Les premiers temps, pourtant, et notamment en province, l'autorité municipale avait repris les interdictions de l'Ancien Régime : une bonne police assurant la sécurité des citoyens est une police qui contrôle strictement les cafés.

Ainsi à Cereste, dans les Basses Alpes, en 1790, la municipalité :

« *Considérant que la deuxième des causes de la mendicité c'est la fréquentation des cabarets tous les dimanches et fêtes et une bonne partie de la nuit, manger et boire, chanter, se divertir, ruinent ses enfants, épuisent sa santé.*

Fait défense à tout citoyen de vendre du vin à boire dans sa maison, prohibe toutes auberges, cabarets, bouchons, tavernes, excepté de vendre du vin à pot et pinte aux personnes qui le portent chez elles ; défend tout rassemblement dans des maisons particulières pour y boire ; ordonne qu'il n'y eut que des hôtelleries pour les étrangers et jamais pour les personnes du lieu ».

Beaucoup plus important par sa portée, l'article 9 de la loi du 19-22 juillet 1791 décide que si les cafés sont des lieux privés, ce sont des lieux ouverts au public et dès lors la police doit pouvoir y accéder librement pour effectuer tout contrôle :

« *A l'égard des lieux où tout le monde est admis indistinctement tels que cafés, cabarets, les officiers de police pourront toujours y entrer pour prendre connaissance des désordres ou contraventions aux règlements ».*

Dans l'ensemble si les cafés étaient devenus des lieux politiques voire, parfois, de véritables clubs politiques, la politique s'intéressa assez peu aux cafés durant cette période. Mais le mouvement amorcé au milieu du XVIII^e est désormais irréversible et, comme l'écrit Balzac : « *le cabaret du marchand de vin, c'est la salle de conseil du peuple* ».

¹ Dans un décor peu changé, « décor consulaire de 1792 » (sic) selon un auteur, ce célèbre café donne, comme le *Grand Vefour*, l'image assez exacte de ce qu'étaient les établissements du XVIII^e